



REPUBLIQUE DU BURUNDI

Commission Electorale Nationale Indépendante

Bujumbura, juin 2011

SIGLES ET ABREVIATIONS

BIF	: Burundi Francs
CENI	: Commission Electorale Nationale Indépendante
CEPI	: Commission Electorale Provinciale Indépendante
CNIDH	: Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme
CTD	: Centre de Traitement des Données
CU BIF	: Coût Unitaire en Francs Burundais
CUUSD	: Coût Unitaire en Dollars Américains
CTBIF	: Coût Total en Francs Burundais
CT USD	: Coût Total en Dollars Américains
Gouv	: Gouvernement
Min Gvnce	: Ministère à la Présidence chargé de la bonne Gouvernance et de la Privatisation
MININTER	: Ministère de l'Intérieur
PM	: Pour Mémoire
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
Qté	: Quantité
USD	: United States Dollars
TV	: Télévision

Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	1
1. Contexte et justification.....	4
2. Méthodologie.....	5
3. Objectifs.....	5
3.1. Objectif global.....	5
3.2. Objectifs spécifiques.....	5
CHAPITRE I : STRATEGIE DE LA CENI POUR L'ORGANISATION DES ELECTIONS DE 2015.....	7
I.1. Mise à jour du fichier électoral.....	7
I.1.1. Les atouts.....	7
I.1.2. Les faiblesses.....	7
I.1.3. Les actions prioritaires.....	8
I. 2. Cadre légal.....	8
I.2.1. Les atouts.....	9
I.2.2. Les faiblesses.....	9
I.2.3. Les actions prioritaires.....	9
I.3. Renforcement de la culture démocratique.....	9
I.3.1. Les atouts.....	9
I.3.2. Les faiblesses.....	10
I.3.3. Les actions prioritaires.....	10
I.4. Gestion de l'administration électorale.....	10
I.4.1. Les atouts.....	10
I.4.2. Les faiblesses.....	11
I.4.3. Les actions prioritaires.....	11

I.5. Gestion de la logistique électorale et de l'archivage	11
I.5.1. Les atouts	11
I.5.2. Les faiblesses.....	12
I.5.3. Les actions prioritaires	12
I.6. Communication	12
I.6.1. Les atouts	12
I.6.2. Les faiblesses.....	13
I.6.3. Les actions prioritaires	13
I.7. Mobilisation des ressources	13
I.7.1. Les atouts	13
I.7.2. Les faiblesses.....	14
I.7.3. Les actions prioritaires	14
CHAPITRE II : PLAN D' ACTIONS DE LA STRATEGIE DE LA CENI	15
Axe 1 : Mise à jour du fichier électoral	15
Axe 2 : Cadre légal	19
Axe 3 : Renforcement de la culture démocratique	21
Axe 4 : Gestion de l'administration électorale	23
Axe 5 : Gestion de la logistique électorale et de l'archivage	25
Axe 6 : Communication	27
Axe 7 : Mobilisation des ressources.....	29
CHAPITRE III : BUDGETISATION DU PLAN D' ACTIONS STRATEGIQUE.....	30
CONCLUSION	37

1. Contexte et justification

Depuis que le Burundi est entré dans le processus démocratique, c'est en février 2009 qu'un organe permanent de gestion des élections est instauré pour assurer la pérennité de l'organisation périodique des élections. C'est la Commission Electorale Nationale Indépendante(CENI).

Cette Commission est composée, au niveau national, de cinq membres à savoir le Président, le Vice-Président et trois Commissaires. Elle est appuyée par un secrétariat exécutif et des services techniques, ainsi que des structures décentralisées au niveau provincial (129 membres des 17 Commissions Electorales Provinciales Indépendantes) et au niveau communal (645 membres des 129 Commissions Electorales Communales Indépendantes).

Les missions de la CENI sont définies par la Constitution de la République du Burundi en son article 91.

Après le processus électoral de 2010, au niveau décentralisé, toutes les structures étaient en fin de mandat. La CENI a maintenu une structure légère d'une personne (appuyée par un planton) par province.

Dans un cycle électoral, la phase post-électorale d'un processus clôturé coïncide avec la phase pré-électorale du processus suivant et les bonnes pratiques électorales exigent qu'il y ait une évaluation du processus électoral achevé en vue de jeter les bases d'une future meilleure organisation. C'est ainsi qu'après le marathon électoral de 2010, l'évaluation a eu lieu avec les différents partenaires de la CENI.

Pour la CENI et ses partenaires qui ont objectivement évalué le processus, de façon générale, l'organisation des élections de 2010 a été une réussite. Néanmoins, les contestations de certaines formations politiques après les élections communales de mai 2010, prouvent que la consolidation de la culture démocratique au Burundi reste un volet où il faut s'investir particulièrement.

Ainsi, la CENI a pensé à élaborer ce plan stratégique qui servira de guide pour les principales activités à réaliser dans la période de 2011 à 2014 et susciter l'appui des partenaires dans le but d'assurer notamment la professionnalisation de ses membres et la pérennisation de ses missions.

Le présent plan d'actions stratégique comprend trois chapitres :

Chapitre I : Stratégie de la CENI pour l'organisation des élections de 2015

Chapitre II : Plan d'actions de la stratégie de la CENI

Chapitre III : Budgétisation du plan d'actions

Ces chapitres s'articulent sur sept principaux axes d'intervention retenus comme prioritaires. Ce sont :

- la mise à jour du fichier électoral ;
- le cadre légal ;
- le renforcement de la culture démocratique ;
- la gestion de l'administration électorale ;
- la gestion de la logistique électorale et l'archivage ;
- la communication ;
- la mobilisation des ressources.

2. Méthodologie

L'élaboration du présent plan d'actions stratégique et de son plan d'actions a été réalisée sur base des expériences antérieures des processus électoraux et surtout des leçons et recommandations issues de l'évaluation du processus de 2010 et des différents rapports des missions d'observation.

Ce plan d'actions stratégique répond aux exigences de préparation des élections de 2015. Il est donc guidé par le souci de servir d'indicateur pour toutes les interventions en faveur de l'appui au processus électoral de 2015. Les axes ont alors été développés de manière à faciliter le travail de consultation du document à tout partenaire désireux d'intervenir pour un ou plusieurs axes.

3. Objectifs

3.1. Objectif global

L'objectif global de ce plan d'actions stratégique est de préparer et d'organiser à temps les élections démocratiques, libres, apaisées et transparentes de 2015.

3.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques se rapportent aux axes stratégiques qui seront développés dans le chapitre qui suit.

Ainsi, ce plan d'actions stratégique de la CENI vise les objectifs suivants :

- renforcer les capacités de la CENI pour la mise à jour du fichier électoral ;
- proposer des réformes du cadre légal des élections ;
- mobiliser tous les acteurs en faveur de la révision à temps du cadre légal ;
- renforcer les capacités de la CENI à promouvoir la culture de la démocratie au Burundi ;
- renforcer les capacités de la CENI pour l'amélioration de l'administration électorale ;

- renforcer les capacités de la CENI pour la planification et la gestion de la logistique électorale ;
- renforcer les capacités de la CENI pour la constitution et la gestion de la mémoire institutionnelle de la CENI ;
- renforcer les capacités de la CENI pour l'amélioration de la stratégie de communication ;
- mobiliser tous les partenaires en vue de la constitution d'un fond spécial pour la mise en œuvre de ce plan stratégique.

CHAPITRE I : STRATEGIE DE LA CENI POUR L'ORGANISATION DES ELECTIONS DE 2015

Pour préparer et organiser les élections de 2015, sept axes stratégiques ont été retenus par rapport aux besoins futurs de la CENI. Ces axes tiennent compte des atouts et des faiblesses identifiés au cours des processus électoraux antérieurs et surtout celui de 2010. Il s'agit de la mise à jour du fichier électoral, du cadre légal, du renforcement de la culture démocratique, de la gestion de l'administration électorale, de la gestion de la logistique électorale et l'archivage, de la communication et de la mobilisation des ressources.

La stratégie propose également des actions prioritaires à réaliser pour atteindre les objectifs fixés.

I.1. Mise à jour du fichier électoral

La CENI a besoin de disposer à temps d'un fichier électoral mis à jour pour les élections de 2015. Pour ce faire, une révision générale du fichier de 2010 devra être entreprise pour son amélioration. Cette révision intègre notamment l'inscription des nouveaux électeurs. Il s'agira entre autres des jeunes qui auront atteint l'âge exigé pour voter en 2015, les rapatriés et les personnes n'ayant pas été inscrites en 2010 pour l'une ou l'autre raison.

I.1.1. Les atouts

Le fichier électoral constitué pour les élections de 2010 est disponible. Ce fichier a besoin d'être mis à jour. En plus, le plateau informatique (ensemble des équipements informatiques) qui a servi à son élaboration est disponible et en bon état.

I.1.2. Les faiblesses

Le fichier électoral a été élaboré dans la précipitation, ce qui explique certaines imperfections à corriger. Il s'agit notamment des informations incomplètes sur les électeurs et des demandes de transfert non analysées faute de temps. En plus, la CENI a souffert d'un manque d'informaticien développeur pour la conception en temps utile des logiciels de traitement des données sur les électeurs.

I.1.3. Les actions prioritaires

Sous cette rubrique, les actions prioritaires proposées sont :

a. Le renforcement des capacités de la CENI en informatique

- Recrutement de deux ingénieurs informaticiens (un administrateur de la base de données et un ingénieur développeur);
- Formation de ces ingénieurs recrutés et de l'équipe informatique de la CENI.

b. La collecte des données sur les électeurs

- Elaboration des documents techniques ;
- Acquisition du matériel de collecte des données ;
- Recrutement et formation des agents recenseurs ;
- Mise à jour de la cartographie électorale ;
- Collecte des données sur les anciens et les nouveaux électeurs.

c. La constitution du fichier électoral provisoire de 2015

- Aménagement et sécurisation du Centre de Traitement des Données (CTD) ;
- Conception et paramétrage des logiciels de gestion des électeurs ;
- Recrutement et formation des agents du CTD ;
- Saisies des données collectées sur terrain ;
- Recrutement et formation des agents d'affichage ;
- Impression des listes électorales provisoires ;
- Affichage des listes électorales provisoires ;
- Collecte des recours.

d. La constitution du fichier électoral définitif de 2015

- Traitement des recours au CTD ;
- Production des cartes d'électeur ;
- Production des listes électorales définitives.

I. 2. Cadre légal

Une vaste campagne de consultation de tous les acteurs (Gouvernement, Parlement, Partis politiques, Société Civile, Confessions religieuses, Forces de défense et de sécurité, Médias) doit être réalisée afin d'établir un consensus quant aux différents amendements qui doivent être apportés au cadre légal. La CENI, en sa qualité d'organe de mise en œuvre du cadre légal des élections, soumettra les propositions d'amendement du cadre légal aux décideurs politiques.

I.2.1. Les atouts

Le Burundi dispose d'un cadre légal qui a servi à l'organisation des élections de 2010. Il est l'émanation de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi d'août 2000.

I.2.2. Les faiblesses

Le cadre légal des élections de 2010 présente des lacunes, incohérences, imperfections et contradictions qui ont été à l'origine de multiples difficultés d'application. En plus, certaines dispositions du cadre légal handicapent l'indépendance de la CENI.

Par ailleurs, le règlement du contentieux électoral reste lacunaire notamment par manque de juridiction électorale spécialisée.

I.2.3. Les actions prioritaires

Les actions prioritaires pour réviser à temps le cadre légal des élections sont les suivantes :

- Organiser des campagnes médiatiques de sensibilisation sur la nécessité de révision du cadre légal ;
- Organiser des colloques et séminaires de réflexion de tous les acteurs du processus électoral sur la révision du cadre légal ;
- Faire des propositions de projet d'amendement aux décideurs politiques ;
- Mener des actions de plaidoyer et de lobbying pour faire adopter les projets d'amendement ;
- Vulgariser et diffuser les nouveaux textes de lois promulgués auprès de la population et des acteurs politiques (campagnes d'explication).

I.3. Renforcement de la culture démocratique

La Constitution de la République du Burundi consacre la démocratie pluraliste caractérisée par des élections libres, régulières et transparentes. Le présent axe traitera des actions qui visent à consolider les fondements essentiels de cette démocratie.

I.3.1. Les atouts

Les citoyens sont déjà habitués à ce que le pouvoir à tous les niveaux passe par la légitimité populaire via les élections démocratiques et périodiques.

Le cadre légal des élections et certains modules de base d'éducation civique et électorale existent.

Un organisme indépendant chargé d'organiser les élections (la CENI) est déjà mis en place et est permanent.

La forte implication des partenaires favorise la bonne organisation du processus électoral.

I.3.2. Les faiblesses

Le cadre légal existant présente des insuffisances, vides juridiques et contradictions. Les partis politiques n'ont pas de code de conduite consensuel.

La promulgation tardive de la loi électorale n'a pas permis sa vulgarisation à grande échelle.

Les passions politiques surtout pendant les campagnes électorales ne favorisent pas l'émergence de la culture démocratique.

L'ignorance des textes de lois par la population et la non maîtrise des procédures de vote et de recours alimentent des suspicions.

I.3.3. Les actions prioritaires

- Concevoir et actualiser les modules de formation/sensibilisation ;
- Traduire les modules de formation en Kirundi ;
- Organiser des séances d'éducation civique et électorale à l'endroit des différents acteurs;
- Renforcer la synergie d'action CENI/société civile/administration pour mener les campagnes d'éducation civique et électorale ;
- Produire et diffuser des supports de sensibilisation/mobilisation;
- Organiser des séances d'éducation civique et électorale pour les acteurs politiques.

I.4. Gestion de l'administration électorale

Pour rendre efficiente la gestion de l'administration électorale, un personnel qualifié, compétent, bien formé, ayant des connaissances et une expérience avérées en matière d'administration électorale constitue un atout majeur pour un organisme permanent de gestion des élections comme la CENI.

Ainsi, investir dans le renforcement des capacités, la fidélisation des ressources humaines et dans la conservation de la mémoire institutionnelle est une activité indispensable à la professionnalisation et à la pérennisation de l'organisme de gestion des élections.

I.4.1. Les atouts

Un organisme permanent et indépendant chargé d'organiser les élections est déjà mis en place et dispose d'un personnel aussi permanent.

Le Gouvernement appuie la CENI dans son fonctionnement.

Les partenaires au développement répondent favorablement à l'appel leur lancé par les autorités du pays en vue de soutenir le processus démocratique du Burundi.

I.4.2. Les faiblesses

Les membres et le personnel de la CENI ont besoin de renforcer leurs capacités dans la gestion de l'administration électorale.

L'organisation et le fonctionnement de la CENI devraient être régis par une loi prise en application de la Constitution.

Le manque d'autonomie financière et de gestion fragilise sa crédibilité auprès de certains prestataires de services.

L'insuffisance du budget alloué à la CENI ne permet pas la réalisation de certaines activités.

I.4.3. Les actions prioritaires

- Former les membres et les cadres de la CENI sur la gestion de l'administration électorale ;
- Organiser des voyages d'études et d'échanges d'expérience pour les cadres de la CENI ;
- Organiser des stages de formation électorale pour le personnel de la CENI ;
- Diversifier des missions d'observation électorale en faveur des membres et cadres de la CENI ;
- Planifier les cadres de concertation entre la CENI et les partenaires ;
- Organiser des cours de formation en anglais et en kiswahili pour faciliter l'échange d'expérience avec la sous région ;
- Organiser des séances de renforcement des capacités des membres et du personnel de la CENI en informatique.

I.5. Gestion de la logistique électorale et de l'archivage

L'organisation efficace et efficiente des élections repose sur une bonne planification en temps utile de la logistique électorale. La logistique constitue un des piliers d'un organisme pérenne de gestion des élections. En outre, la constitution d'une mémoire institutionnelle est utile pour la professionnalisation de l'organe de gestion des élections et son personnel.

I.5.1. Les atouts

Certains matériels et équipements sont disponibles dans les entrepôts et les bureaux de la CENI.

Des plans de déploiement et de rapatriement du matériel électoral utilisés lors des élections de 2010 existent dans les classements de la CENI.

La mémoire institutionnelle se met en place progressivement.

I.5.2. Les faiblesses

La CENI manque de budget propre pour passer les commandes à temps.

Les scrutins trop serrés rendent pénible l'organisation de la logistique électorale.

La planification de la logistique électorale dépend fortement de l'expertise extérieure.

Le fait que certains responsables des partis politiques ne se fixent pas à temps sur les insignes de leurs formations politiques retarde les procédures de commande du matériel électoral sensible (bulletins de vote).

La ressemblance des insignes de certaines formations politiques complique la production et l'emballage des bulletins de vote.

Le manque d'entrepôts propres aux démembrements de la CENI gêne la gestion du matériel électoral.

L'absence d'un centre de documentation et d'archivage électronique au niveau de la CENI ne facilite pas la bonne gestion et la consultation des documents.

I.5.3. Les actions prioritaires

- Faire un inventaire exhaustif périodique du matériel existant ;
- Planifier à temps l'acquisition du matériel électoral nécessaire et l'évaluer aux coûts réels ;
- Améliorer le suivi des commandes du matériel électoral par le personnel de la CENI ;
- Organiser des formations en techniques de passation des marchés ;
- Organiser des stages de formation en gestion de la logistique électorale et l'archivage pour le personnel de la CENI ;
- Entretenir régulièrement le matériel et l'équipement électoral en stock ;
- Mise en place d'un centre de documentation de la CENI ;
- Moderniser l'archivage de la CENI (archivage électronique).

I.6. Communication

Une bonne communication est un outil indispensable pour la gestion des rumeurs et le succès du processus électoral.

La communication doit donc être maîtrisée par les gestionnaires des élections à tous les niveaux en vue de couper court aux rumeurs et aux actes de désinformation des détracteurs du processus électoral.

I.6.1. Les atouts

Le paysage médiatique diversifié favorise la diffusion de l'information à grande échelle.

La synergie des médias en période électorale donne la même information à grande échelle et en temps utile.

Les journalistes sont toujours à l'affût de l'information électorale.

L'éclosion des compagnies de téléphonie mobile favorise la communication.

La communication en flotte facilite l'échange d'information entre la CENI et ses structures décentralisées.

L'existence d'un porte-parole de la CENI permet de galvaniser et de bien canaliser l'information électorale.

I.6.2. Les faiblesses

Une stratégie de communication à la CENI rendrait plus performante la circulation de l'information.

Une population très réceptive aux rumeurs est un handicap majeur au bon déroulement du processus électoral.

Le taux élevé d'analphabétisme des Burundais ne favorise pas l'appropriation de l'information électorale écrite.

Certaines compagnies de téléphonie mobile et certains médias ne couvrent pas tout le territoire national.

Une exploitation différente de l'information électorale par les différents médias désoriente les auditeurs.

I.6.3. Les actions prioritaires

- Elaborer une stratégie de communication de la CENI ;
- Etablir des contrats avec les différents médias pour exécuter les plans d'information et de communication permanentes ;
- Poursuivre la production du journal et de l'émission « Amatora meza » ;
- Etablir le réseau intranet entre la CENI et ses services décentralisés pour un meilleur échange d'informations ;
- Mettre en place un réseau internet à haut débit pour la CENI et ses services décentralisés.

I.7. Mobilisation des ressources

Les élections coûtent cher. L'organisation des élections au Burundi dépend très largement de l'appui extérieur. A titre d'illustration, pour les élections de 2010, la contribution du Gouvernement s'est élevée à 18,3% et celle des partenaires au développement à 81,7%.

L'engagement des partenaires au développement et leur niveau de soutien financier ont un grand impact sur la qualité et la réussite du processus électoral, d'où l'importance de mobiliser à temps les ressources financières pour bien préparer les élections de 2015.

I.7.1. Les atouts

Le Gouvernement est engagé à promouvoir la démocratie au Burundi et à soutenir la CENI.

Les partenaires au développement ont toujours été favorables à appuyer le processus électoral.

I.7.2. Les faiblesses

L'organisation des élections dépend largement des financements extérieurs. Les longues procédures de décaissement des fonds du basket fund occasionnent le règlement tardif des créances.

I.7.3. Les actions prioritaires

- Plaidoyer auprès du Gouvernement pour créer un fonds spécial « ELECTIONS » à provisionner annuellement;
- Organiser des tables rondes des partenaires au développement pour la mobilisation des ressources.

CHAPITRE II : PLAN D' ACTIONS DE LA STRATEGIE DE LA CENI

Objectif global : Préparer et organiser à temps les élections démocratiques : libres, apaisées, crédibles et transparentes de 2015

Axe 1 : Mise à jour du fichier électoral

Objectifs spécifiques	Actions prioritaires	Résultats attendus	Indicateurs	Responsible	Partenaires	Période	Coûts
Renforcer les capacités de la CENI pour la mise à jour du fichier électoral	1. Le renforcement des capacités de la CENI en informatique						
	a) Recrutement des ingénieurs informaticiens	Deux ingénieurs informaticiens recrutés	Deux ingénieurs informaticiens opérationnels	CENI	PNUD	mars-juin 2011	Salaires pris en charge par le PNUD (10 mois)
	b) Formation des ingénieurs recrutés et de l'équipe informatique de la CENI	Deux ingénieurs informaticiens et l'équipe informatique de la CENI formés	Equipe informatique de la CENI opérationnelle	CENI	PNUD	juin 2011	Pris en charge par le PNUD

	2. La collecte des données sur les électeurs						
	a) Elaboration des documents techniques	Des documents techniques élaborés	Des documents techniques disponibles	CENI	A identifier	mai-déc 2011	Travail de la CENI
	b) Acquisition du matériel de collecte des données	Le matériel de collecte des données acquis	Le matériel de collecte des données réceptionné	CENI	A identifier	janvier-mars 2012	205 005 000
	c) Recrutement et formation des agents recenseurs	Des agents recenseurs recrutés et formés	Liste des agents recrutés et formés	CENI	A identifier	mai-juin 2012	408 863 750
	d) Mise à jour de la cartographie électorale	La cartographie électorale mise à jour	Répertoire national des centres et bureaux d'inscription disponible	CENI	Gouv et autres partenaires	oct-déc 2011	15 097 500
	e) Collecte des données sur les anciens et les nouveaux électeurs.	Des données sur les anciens et les nouveaux électeurs sont collectées	Des données sur les anciens et les nouveaux électeurs sont enregistrées	CENI	Gouv et autres partenaires	juillet 2012	3 592 381 250

	<p>3. La constitution du fichier électoral provisoire de 2015</p> <p>a) Aménagement et sécurisation du CTD</p> <p>b) Conception et paramétrage des logiciels de gestion des électeurs</p> <p>c) Recrutement et formation des agents du Centre de Traitement des Données</p> <p>d) Saisie et traitement des données collectées sur terrain</p> <p>e) Recrutement et formation des agents d'affichage</p>	<p>Le CTD est aménagé et sécurisé</p> <p>Des logiciels de gestion des électeurs sont acquis</p> <p>Des agents du CTD sont recrutés et formés</p> <p>Des données récoltées sur terrain sont traitées au CTD</p> <p>Des agents d'affichage recrutés et formés</p>	<p>Plateau informatique installé et sécurisé</p> <p>Des logiciels de gestion des électeurs sont fonctionnels</p> <p>Liste des agents du CTD disponible</p> <p>Un fichier électoral provisoire disponible</p> <p>Liste des agents recrutés</p>	<p>CENI</p> <p>CENI</p> <p>CENI</p> <p>CENI</p> <p>CENI</p>	<p>A identifier</p> <p>A identifier</p> <p>A identifier</p> <p>A identifier</p> <p>A identifier</p>	<p>A partir de mars 2012</p> <p>mars-juin 2012</p> <p>juin-juillet 2012</p> <p>sept 2012-août 2013</p> <p>sept-oct 2013</p>	<p>166 050 000</p> <p>Travail de la CENI</p> <p>7 200 000</p> <p>811 712 500</p> <p>114 450 000</p>
--	--	---	---	---	---	---	---

	f) Impression des listes électorales provisoires	Des listes électorales provisoires sont imprimées.	Listes provisoires disponibles	CENI	A identifier	sept 2013	65 453 750
	g) Affichages des listes électorales provisoires	Des listes électorales provisoires affichées	Des listes électorales provisoires consultées	CENI	Gouv, Population et Partenaires à identifier	nov 2013	1 554 147 500
	4. La constitution du fichier électoral définitif de 2015						
	a) Traitement des recours et consolidation du fichier électoral au CTD	Prise en compte des recours au CTD	Fichier électoral définitif disponible	CENI	A identifier	déc 2013- fév 2014	727 592 500
	b) Production et distribution des cartes d'électeurs	Des cartes d'électeurs imprimées	Des cartes d'électeurs distribuées	CENI	A identifier	mars- juin 2014	9 229 167 500
	c) Production des listes électorales définitives	Des listes électorales définitives imprimées	Listes électorales définitives disponibles	CENI	A identifier	juillet 2014	327 267 500

Axe 2 : Cadre légal

Objectifs spécifiques	Actions prioritaires	Résultats attendus	Indicateurs	Responsible	Partenaires	Période	Coûts
<p>Proposer des réformes du cadre légal des élections</p> <p>Mobiliser tous les acteurs en faveur de la révision à temps du cadre légal</p>	1. Proposer un projet d'amendement aux décideurs politiques	Le document de propositions d'amendements du Code électoral disponible	Le document de propositions d'amendements du Code électoral transmis aux décideurs politiques	CENI	Gouv et Parlement	mars-juin 2011	Travail de la CENI
	2. Organiser une campagne médiatique de sensibilisation sur la nécessité de révision du cadre légal	Tous les partenaires sont sensibilisés sur la nécessité d'amender le cadre légal	Nombre d'émissions-débats produites	CENI	Médias et autres Partenaires à identifier	juin-juillet 2011	36 000 000
	3. Organiser des colloques et séminaires de réflexion de tous les acteurs du processus électoral sur la révision du cadre légal	Des recommandations en faveur de la révision du cadre légal sont formulées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de colloques organisés ; ▪ Nombre et qualité des participants ; 	CENI	A identifier	août-septembre 2011	64 767 780

			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un recueil des recommandations issues de ces colloques ▪ Rapports 				
	4. Mener des actions de plaidoyer et lobbying pour faire adopter les projets d'amendement y compris espacement ou le regroupement des scrutins	Le projet d'amendement est adopté le plus tôt	La loi électorale régissant les élections de 2015 promulguée	CENI	Gouv, Parlement et autres partenaires à identifier	sept-oct 2011	Travail de la CENI
	5. Vulgariser et diffuser les nouveaux textes de lois promulgués auprès de la population et des acteurs politiques (campagnes d'explication et de sensibilisation)	Les nouveaux textes amendés sont traduits en kirundi et vulgarisés auprès de la population	Le nombre de documents de textes amendés traduits et distribués	CENI/ Partenaires	Gouv, Parlement et autres partenaires à identifier	mai-juin 2012	174 066 356

Axe 3 : Renforcement de la culture démocratique

Objectifs spécifiques	Actions prioritaires	Résultats attendus	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Période	Coûts
Renforcer les capacités de la CENI à promouvoir la culture de la démocratie au Burundi	1. Concevoir et/ou actualiser les modules de formation/sensibilisation	Les modules de formation/sensibilisation sont conçus et/ou actualisés	Le nombre de modules de formation/sensibilisation	CENI	A identifier	sept-oct 2011	Travail de la CENI
	2. Traduire les modules de formation en Kirundi	Les modules de formation/sensibilisation sont traduits	Les modules de formation/sensibilisation traduits en kirundi	CENI	A identifier	sept-oct 2011	Travail de la CENI
	3. Organiser des séances d'éducation civique et électorale à l'endroit des différents acteurs	Des séances d'éducation civique et électorale à l'endroit des différents acteurs sont organisées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de séances organisées ; ▪ Nombre et qualité des participants ; ▪ Rapports 	CENI	A identifier	A partir de mars 2012	406 857 486

	4. Renforcer la synergie d'action CENI/société civile/administration pour mener les campagnes d'éducation civique et électorale	La synergie d'action CENI/société civile/administration renforcée pour mener les campagnes d'éducation civique et électorale	Plan d'actions de la société civile pour l'éducation civique et électorale (validé par la CENI)	CENI	A identifier	mars-avril 2012	12 953 556
	5. Produire et diffuser des supports de sensibilisation /mobilisation	Des supports de sensibilisation/mobilisation produits et diffusés	Nombre de supports produits et diffusés	CENI	A identifier	fév-mars 2012	99 238 902
	6. Organiser des séances d'éducation civique et électorale pour les partis politiques	Des séances d'éducation civique et électorale sont organisées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Liste des participants et niveau de représentation; ▪ Rapports 	CENI	A identifier	A partir de juin 2012	299 393 516

Axe 4 : Gestion de l'administration électorale

Objectifs spécifiques	Actions prioritaires	Résultats attendus	Indicateurs	Responsible	Partenaires	Période	Coûts
Renforcer les capacités de la CENI pour l'amélioration de l'administration électorale	1. Former les membres et cadres de la CENI sur la gestion de l'administration électorale	Les membres et cadres de la CENI formés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le nombre de personnes formées ▪ Rapports de formation 	CENI	A identifier	juillet-déc 2011	4 920 240
	2. Organiser des voyages d'études et d'échanges d'expérience pour les cadres de la CENI	Des voyages d'études et d'échanges d'expérience sont organisés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le nombre de voyages effectués ▪ Rapports 	CENI	A identifier	A partir de juillet 2011	222 500 000
	3. Organiser des stages de formation en administration électorale pour le personnel de la CENI	Des stages de formation en administration électorale organisés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de stages ▪ Rapports 	CENI	A identifier	A partir de nov 2011	PM

<p>4. Diversifier des missions d'observation électorale en faveur des membres et cadres de la CENI</p>	<p>Des missions d'observation électorale diversifiées sont effectuées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de missions ▪ Rapports 	CENI	A identifier	A partir de sept 2011	205 000 000
<p>5. Organiser les cadres de concertation entre la CENI et les partenaires</p>	<p>Des cadres de concertation entre la CENI et les partenaires sont organisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de réunions tenues ▪ Compte-rendus 	CENI	A identifier	Permanant	Travail de la CENI
<p>6. Organiser des cours de formation en anglais et en kiswahili pour faciliter l'échange d'expérience avec la sous région</p>	<p>Des cours de formation en anglais et en kiswahili sont dispensés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Liste des participants ▪ Nombre de séances tenues 	CENI	A identifier	A partir de juillet 2011	54 000 000
<p>7. Organiser des séances de renforcement des capacités des membres et du personnel de la CENI en informatique</p>	<p>Des séances de renforcement des capacités sont organisées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Liste des participants ▪ Nombre de séances tenues ▪ Rapports de formation 	CENI	A identifier	A partir de juillet 2011	12 000 000

Axe 5 : Gestion de la logistique électorale et de l'archivage

Objectifs spécifiques	Actions prioritaires	Résultats attendus	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Période	Coûts
Renforcer les capacités de la CENI pour la planification et la gestion de la logistique électorale	1. Faire un inventaire annuel exhaustif du matériel existant	Le matériel électorale existant est inventorié	Inventaire fait et actualisé	CENI	Activité de la CENI	Janvier 2012 à 2015	Travail de la CENI
	2. Planifier à temps l'acquisition du matériel électorale nécessaire et l'évaluer aux coûts réels	Les besoins en matériel électorale sont planifiés et évalués	Le plan d'acquisition est disponible	CENI	A identifier	A partir de fév 2013	PM
	3. Organiser des formations techniques en passant des marchés	Des formations sont organisées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Liste des participants; ▪ Rapports 	CENI	A identifier	A partir d'août 2011	325 000 000
	4. Améliorer le suivi des commandes du matériel électorale par le personnel de la CENI	Le suivi des commandes est amélioré	Rapports	CENI	A identifier	A partir d'oct 2014	PM

Renforcer les capacités de la CENI pour la constitution et la gestion de la mémoire institutionnelle de la CENI	5. Organiser des stages de formation en gestion de la logistique électorale et l'archivage pour le personnel de la CENI	Des stages de formation sont organisés	Rapports	CENI	A identifier	A partir d'août 2011	62 500 000
	6. Entretenir régulièrement le matériel et l'équipement électoral en stock (fumigation notamment)	Le matériel et l'équipement électoral en stock est entretenu	Le matériel reste en bon état	CENI	A identifier	Périodicité de 3 à 6 mois (deux fois par an pour quatre ans)	20 000 000
	7. Mise en place d'un centre de documentation	Un centre de documentation est installé	Un centre de documentation est opérationnel	CENI	A identifier	A partir de juillet 2011	PM
	8. Moderniser l'archivage de la CENI (archivage électronique)	Les archives de la CENI sont gérées électroniquement	Le logiciel est opérationnel et les archives faciles à consulter	CENI	A identifier	A partir de juillet 2011	5 000 000

Axe 6 : Communication

Objectifs spécifiques	Actions prioritaires	Résultats attendus	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Période	Coûts
Renforcer les capacités de la CENI pour l'amélioration de la stratégie de communication	1. Elaborer une stratégie de communication de la CENI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La CENI est dotée d'une stratégie de communication ▪ Les canaux de communication sont diversifiés ▪ Le service de la communication est doté d'équipements modernes ▪ Une communication performante entre la CENI et ses partenaires 	<p>Stratégie validée</p> <p>Les canaux de communication sont opérationnels</p> <p>Equipements opérationnels</p> <p>Facilité de communication</p>	CENI	Activité de la CENI	Juillet-août 2011	Travail de la CENI
	2. Etablir des contrats avec les différents médias pour exécuter les plans d'information et de communication permanente	Des contrats sont établis avec les médias	Des contrats signés entre la CENI et les médias	CENI	Médias	A partir d'août 2011	Travail de la CENI

	3. Poursuivre la production du journal et l'émission « Amatora meza »	Le journal et l'émission « Amatora meza » sont produits	La fréquence de parution et de diffusion	CENI	Médias et autres partenaires à identifier	A partir de mars 2012	77 976 000
	4. Etablir le réseau intranet entre la CENI et ses services décentralisés pour une bonne coordination et un meilleur échange d'informations	Facilité d'échange d'informations entre la CENI et ses services décentralisés	Un réseau intranet est installé	CENI	A identifier	Juillet-août 2011	PM
	5. Mettre en place un réseau internet à haut débit pour la CENI et ses services décentralisés	Rapidité dans l'échange d'information	Plusieurs services sont connectés	CENI	A identifier	Juillet-août 2011	PM

Axe 7 : Mobilisation des ressources

Objectifs spécifiques	Actions prioritaires	Résultats attendus	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Période	Coûts
Mobiliser tous les partenaires en vue de la constitution d'un fonds spécial pour la mise en œuvre de cette stratégie	1. Plaidoyer auprès du Gouvernement pour créer et provisionner annuellement un fonds spécial « ELECTIONS »	Un fonds spécial « Elections » est créé	Le fonds est provisionné régulièrement	CENI	Gouv et autres partenaires	A partir de juillet 2011	Travail de la CENI
	2. Organiser des tables rondes des partenaires au développement pour la mobilisation des ressources	Des tables rondes sont organisées	Engagements des partenaires	Gouv	A identifier	A partir d'août 2011	5 107 500

CHAPITRE III : BUDGETISATION DU PLAN D'ACTIONS STRATEGIQUE

BUDGET DU PLAN D'ACTIONS STRATEGIQUE						
N°	ACTIVITES (Rubriques budgétaires)	CUBIF	CUUSD	Qté	CTBIF	CTUSD
1	Axe 1: Mise à jour du fichier électoral				17 224 388 750	13 779 511
1.1	Le renforcement des capacités de la CENI en informatique	–	–	–	–	–
1.1.1	Recrutement des ingénieurs informaticiens	–	–	–	–	–
1.1.2	Formation des ingénieurs recrutés et de l'équipe informatique de la CENI	–	–	–	–	–
1.2	La collecte des données sur les électeurs				4 221 347 500	3 377 078
1.2.1	Elaboration des documents techniques	–	–	–	–	–
1.2.2	Acquisition du matériel de collecte des données (registres, carnets et autres fournitures)	35,200	28	5,824	205,005,000	164,004
1.2.3	Recrutement et formation des agents recenseurs	46,121	37	8,865	408,863,750	327,091
1.2.4	Mise à jour de la cartographie électorale	3,774,375	3,020	4	15,097,500	12,078
1.2.5	Collecte des données sur les anciens et les nouveaux électeurs.	405,232	324	8,865	3,592,381,250	2,873,905
1.3	La constitution du fichier électoral provisoire de 2015				2 719 013 750	2 175 211
1.3.1	Aménagement et sécurisation du CTD	166,050,000	132,840	1	166,050,000	132,840
1.3.2	Conception et paramétrage des logiciels	–	–	–	–	–
1.3.3	Recrutement et formation des agents du CTD	30,000	24	240	7,200,000	5,760
1.3.4	Saisies des données collectées sur terrain	339,061	271	2,394	811,712,500	649,370
1.3.5	Recrutement et formation des agents d'affichage	18,818	15	6,082	114,450,000	91,560
1.3.6	Impression des listes électorales provisoires	65,453,750	52,363	1	65,453,750	52,363
1.3.7	Affichages des listes électorales provisoires et collecte des recours	255,532	204	6,082	1,554,147,500	1,243,318

1.4	La constitution du fichier électoral définitif de 2015				10 284 027 500	8 227 222
1.4.1	Traitement des recours et consolidation du fichier électoral au CTD	247,987	198	2,934	727,592,500	582,074
1.4.2	Production et distribution des cartes d'électeurs	2,051	2	4,500,000	9,229,167,500	7,383,334
1.4.3	Production des listes électorales définitives	152,715	122	2,143	327,267,500	261,814
2	Axe 2: Cadre légal				274 834 136	219 867, 31
2.1	Proposer un projet d'amendement aux décideurs politiques	–	–	–	–	–
2.2	Organiser des campagnes médiatiques de sensibilisation sur la nécessité de révision du cadre légal (2 émissions en synergie)	18,000,000	14,400	2	36,000,000	28,800
2.3	Organiser des colloques et séminaires de réflexion de tous les acteurs du processus électoral sur la révision du cadre légal (5 Colloques de 100 participants+32 Membres et cadres CENI)	98,133	79	660	64,767,780	51,810
2.4	Mener des actions de plaidoyer et lobbying pour faire adopter les projets d'amendement y compris espacement ou le regroupement des scrutins	–	–	–	–	–
2.5	Vulgariser et diffuser les nouveaux textes de lois promulgués auprès de la population et des acteurs politiques (campagnes d'explication)				174,066,356	140,108
2.5.1	Multiplication des textes de lois (Constitution et CE: 40 000 exemplaires chacun et 2 000 pour la Loi communale)	50	0.04	82,000	4,100,000	3,280
2.5.2	Campagne d'explication (100 Participants par province + 32 membres et cadres CENI)	98,133	79	1,732	169,966,356	136,828
3	Axe 3 : Renforcement de la culture démocratique				818 443 460	654 754,77
3.1	Concevoir et/ou actualiser les modules de formation/sensibilisation	-	–	–	–	–
3.2	Traduire les modules de formation en Kirundi	–	–	–	–	–

3.3	Organiser des séances d'éducation civique et électorale à l'endroit des différents acteurs				406,857,486	325,451
3.3.1	Niveau national: 1 participant par parti politique, 10 représentants des OSC, 5 représentants des ligues des droits de l'homme, 10 représentants des Confessions religieuses, 5 représentants des jeunes, 2 représentants des personnes vivant avec handicap, 2 représentants des Batwa et 10 représentants du Corps de défense et de sécurité, 13 représentants de l'administration	98,133	79	132	12,953,556	10,363
3.3.2	Niveau provincial: 1 participant par parti politique, 10 représentants des OSC, 5 représentants des ligues des droits de l'homme, 10 représentants des Confessions religieuses, 5 représentants des jeunes, 5 représentants des personnes vivant avec handicap, 2 représentants des Batwa et 10 représentants du Corps de défense et de sécurité, 2 représentants de l'administration, 10 représentants du secteur de l'éducation	70,267	56	150x17	179,180,850	143,310
3.3.3	Niveau communal: 1 participant par parti politique, 20 représentants des OSC, 5 représentants des ligues des droits de l'homme, 10 représentants des Confessions religieuses, 5 représentants des jeunes, 5 représentants des personnes vivant avec handicap, 2 représentants des Batwa et 10 représentants du Corps de défense et de sécurité, représentants de l'administration	27,742	22	60x129	214,723,080	171,778
3.4	Renforcer la synergie d'action CENI/société civile/administration pour mener les campagnes d'éducation civique et électorale	98,133	78.506	132	12,953,556	10,363
3.5	Produire et diffuser des supports de sensibilisation/mobilisation				99,238,902	79,391
3.5.1	Sketches	9,000,000	7 200	1	9,000,000	7,200
3.5.2	Dépliants	107	0.0856	200,000	21,400,000	17,120
3.5.3	Production spots radio	900,000	720	3	2,700,000	2,160
3.5.4	Production spots TV	1,501,500	1,201	3	4,504,500	3,604

3.5.5	Diffusion spots radio (60 000 FBU par diffusion et par radio dans 15 radios)	900,000	720	21	18,900,000	15,120
3.5.6	Diffusion spots TV (160 000 FBU par diffusion et par TV dans deux TV)	320,000	256	7	2,240,000	1,792
3.5.7	Affiches (300 par province)	1,300	1.04	5,100	6,630,000	5,304
3.5.8	Jeux UMUCO	5,099,600	4,079.68	1	5,099,600	4,080
3.5.9	Chanson	3,500,000	2,800	1	3,500,000	2,800
3.5.10	Panneaux publicitaires	908,174	726.54	23	20,888,002	16,710
3.5.11	Documentaire NI NDE ?	4,376,800	3,501.44	1	4,376,800	3,501
3.6	Organiser des séances d'éducation civique et électorale pour les partis politiques				299,393,516	239,514.81
3.6.1	Niveau national: 2 participants par parti politique, 2 participants du MININTER, 2 participants du Min Bonne Gvnce, 4 des Forces de défense et de sécurité, 2 participants de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH)	98,133	78.5064	132	12,953,556	10,363
3.6.2	Niveau provincial: 1 participant par parti politique, 2 représentants de l'administration provinciale, 2 représentants de la société civile, 4 représentants des Forces de défense et de sécurité, 4 représentants des Confessions religieuses, 2 de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH)	52 733	42.186667	1 360	71 716 880	57,373.87
3.6.3	Niveau communal: 1 participant par parti politique, 2 représentants de l'administration communale, 2 représentants des Confessions religieuses, 4 des Forces de défense et de sécurité, 2 de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH)	27 742	22.194	7,740	214,723,080	171,778

4	Axe 4 : Gestion de l'administration électorale				498,420,240	398 736,19
4.1	Former les membres et cadres de la CENI sur la gestion de l'administration électorale (4 consultants seront recrutés)	86,320	69.0561	57	4,920,240	3,936
4.2	Organiser des voyages d'études et d'échanges d'expérience pour les cadres de la CENI (10 cadres par an)	5,562,500	4,450	40	222,500,000	178,000
4.3	Organiser des stages de formation en administration électorale pour le personnel de la CENI	PM	PM	PM	PM	PM
4.4	Diversifier des missions d'observation électorale en faveur des membres et cadres de la CENI (10 personnes par an)	5,125,000	4,100	40	205,000,000	164,000
4.5	Organiser les cadres de concertation entre la CENI et les partenaires	–	–	–	–	–
4.6	Organiser des cours de formation en anglais et en kiswahili pour faciliter l'échange d'expériences avec la sous région				54,000,000	43 200
4.6.1	Formation en anglais à raison de 6 000 FBU par heure (pendant 90 heures)	540,000	432	50	27,000,000	21,600
4.6.2	Formation en kiswahili à raison de 6 000 FBU par heure (pendant 90 heures)	540,000	432	50	27,000,000	21,600
4.7	Organiser des séances de renforcement des capacités des membres et du personnel de la CENI en informatique (6 logiciels)	240,000	192	50	12,000,000	9,600
5	Axe 5: Gestion de la logistique électorale et de l'archivage				412,500,000	330,000
5.1	Faire un inventaire exhaustif périodique du matériel existant	–	–	–	–	–
5.2	Planifier à temps l'acquisition du matériel électoral nécessaire et l'évaluer aux coûts réels	PM	PM		PM	PM
5.3	Organiser des formations en techniques de passation des marchés à raison de 5 participants par an pendant deux semaines	16,250,000	13,000	20	325,000,000	260,000
5.4	Améliorer le suivi des commandes du matériel électoral par le personnel de la CENI	PM	PM	PM	PM	PM

5.5	Organiser des stages de formation en gestion de la logistique électorale et l'archivage pour le personnel de la CENI				62,500,000	50,000
5.5.1	Formation en gestion de la logistique électorale (formation locale: appel d'un expert)	31,250,000	25,000	–	31,250,000	25,000
5.5.2	Formation en archivage (formation locale: appel d'un expert)	31,250,000	25,000	–	31,250,000	25,000
5.6	Entretenir régulièrement le matériel et l'équipement électorale en stock : fumigation notamment (forfait par an)	5,000,000	4,000	4	20,000,000	16,000
5.7	Mise en place d'un centre de documentation de la CENI	PM	PM	1	PM	PM
5.8	Moderniser l'archivage de la CENI (archivage électronique): acquisition d'un logiciel approprié	5,000,000	4,000	1	5,000,000	4,000
6	Axe 6: Communication				77,976,000	62,381
6.1	Elaborer une stratégie de communication de la CENI	–	–	–	–	–
6.2	Etablir des contrats avec les différents médias pour exécuter les plans d'information et de communication permanente	–	–	–	–	–
6.3	Poursuivre la production du journal et l'émission « Amatora meza »				77,976,000	62,381
6.3.1	Production du journal « Amatora meza » (contrat annuel à raison de 1 500 FBU/exemplaire)	18,000	14.4	1,500	27,000,000	21,600
6.3.2	Diffusion de l'émission « Amatora meza » (contrat annuel à raison de 212 400 FBU/ diffusion/radio)	10,195,200	8,156	5	50,976,000	40,781
6.4	Etablir le réseau intranet entre la CENI et ses services décentralisés pour un meilleur échange d'informations	PM	PM	PM	PM	PM
6.5	Mettre en place un réseau internet à haut débit pour la CENI et ses services décentralisés	PM	PM	PM	PM	PM

7	Axe 7: Mobilisation des ressources				5,107,500	4,086
7.1	Plaidoyer auprès du Gouvernement pour créer un fonds spécial « ELECTIONS » à provisionner annuellement	–	–	–	–	–
7.2	Organiser des tables rondes des partenaires au développement pour la mobilisation des ressources	34,050	27.24	150	5,107,500	4,086
TOTAL GENERAL PROVISoire					19,311,670,086	15,449,336.07

Taux de change: 1USD=1250 BIF

NB : Le total général de ce budget qui s'élève à dix-neuf milliards trois cent onze millions six cent soixante dix mille quatre vingt six francs burundais (**19 311 670 086 FBU**) reste provisoire. En effet certaines rubriques n'ont pas été budgétisées faute de référence. Elles sont indiquées par PM (pour mémoire).

CONCLUSION

Le présent plan d'actions stratégique de la CENI qui couvre la période de 2011-2014 est un document de référence en vue de bien préparer les élections de 2015. Il sert de guide de plaidoyer auprès du Gouvernement et des partenaires au développement. Il met en exergue les différentes activités jugées prioritaires que la CENI va réaliser jusqu'à la veille des élections de 2015, année par année.

Les prévisions budgétaires y relatives chiffrées restent évolutives. Néanmoins, elles devront être progressivement adaptées en fonction de la fluctuation monétaire et des besoins du moment.

Ces prévisions budgétaires concernent uniquement la période de 2011 à 2014. Elles n'incluent pas le coût des opérations électorales de 2015.

La mise en œuvre de certaines activités du plan d'actions stratégique doit être entreprise sans délai pour des activités dont l'exécution n'est pas nécessairement liée à la révision du cadre légal.

